

Avis aux personnes intéressées

Régie de l'énergie

Demande relative aux capacités de transport à soumissionner auprès de TransCanada Pipelines Limitée et Union Gas pour l'année 2018-2019 (Dossier R-3955-2015)

La Régie de l'énergie (**la Régie**) tiendra une audience pour étudier la demande de Société en commandite Gaz Métro (**Gaz Métro**) relative aux capacités de transport à soumissionner auprès de TransCanada Pipelines Limitée et Union Gas pour l'année 2018-2019.

Cette demande est soumise en vertu des articles 31 (2^o) et (2.1^o) et 72 de la *Loi sur la Régie de l'énergie* et du *Règlement sur la teneur et la périodicité du plan d'approvisionnement*.

Procédure d'examen de la demande

La Régie traitera cette demande par le biais d'une audience, le **7 janvier 2016 à 13 h 30**.

La Régie ne juge pas nécessaire de solliciter d'interventions formelles au présent dossier. Les personnes intéressées pourront soumettre des commentaires à la Régie, avec copie à Gaz Métro, au plus tard le **5 janvier 2016 à 16 h**. Cette dernière pourra répondre à ces commentaires lors de l'audience.

Les commentaires doivent préciser l'identité et les coordonnées de leur auteur et être accompagnés d'une description de la nature de son intérêt et de tout renseignement pertinent qui les explique ou les appuie.

La demande de Gaz Métro, les documents afférents et le *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie* peuvent être consultés sur le site internet de la Régie au <http://www.regie-energie.qc.ca> et à son Centre de documentation.

Pour toute information, il est possible de communiquer avec la Régie, par téléphone, par télécopieur ou par courriel.

Le Secrétaire

Régie de l'énergie
800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2
Téléphone : 514 873-2452 ou sans frais 1 888-873-2452
Télécopieur : 514 873-2070
Courriel : greffe@regie-energie.qc.ca

Québec 

www.regie-energie.qc.ca